

Motion relative à la mobilisation du Plan de Relance

La Chambre d'Agriculture de Lozère réunie en Session le 16 octobre 2020 à Brenoux, sous la présidence de Madame Christine VALENTIN, adopte la motion suivante

CONSIDERANT

- L'impact de la crise sanitaire actuelle relative à la COVID19 sur l'économie en général
- La décision du Gouvernement de mettre en place un Plan de Relance
- La mobilisation des financements du Plan de Relance dans le cadre d'appels à projet entre autres
- Les besoins de réinvestissement sur les ateliers de transformations existants notamment les abattoirs et les laiteries afin de conforter leur fonctionnement et leur pérennité
- Les projets de nouveaux ateliers de transformation rendus nécessaires par la saturation des ateliers existants et par le développement d'une alimentation de proximité en production animale et végétale
- La demande sociétale d'alimentation saine, durable, locale et de qualité pour tous

DEMANDE

- Que la sélection des projets ne tienne pas compte du temps de retour sur investissement pour juger de la pertinence des besoins
- Que la sélection des projets ne tienne pas compte du nombre d'habitants pouvant bénéficier du projet
- Que les projets présentés soient retenus dans le cadre du financement par le Plan de Relance. Leur intérêt pour l'économie lozérienne est primordial, voire vital.

Délibérée à Brenoux, le 16 octobre 2020

La Présidente
Christine VALENTIN

